F C A C onds antonal d'rt ontemporain

Rapport d'activités 2024

Table des matières

1. Po	olitique et stratégie	
1.1	Entrée en vigueur des modifications de la LFCAC C 3 09 4	
1.2	Le Nomade 4	
1.3	Collaboration avec Présence Suisse pour les Jeux olympiques de Paris 5	
1.4	Transition organisationnelle6	
1.5	Formation InDesign 6	
2. No	ouvelles acquisitions	7
2.1	Achats	
2.2	Acquisitions conjointes FMAC/FCAC dans le cadre de la BIM)
2.2	Dons	
3. Co	ommande publique	22
3.1	Réalisations et projets22	
3.2	Conservation	
3.3	Droit et art dans l'espace public	
4. Sc	outien à la création	32
4.1	Aides à la production en art contemporain	
4.2	Aides à la production en vidéo32	
4.3	Bourses pour les jeunes diplômé.e.s de la HEAD32	
4.4	Bourses de recherche en art contemporain	
4.5	Bourse pour un commissariat d'exposition	
4.6	Atelier Berlin	
5. Ex	xpositions	34
5.1	Expositions organisées par le FCAC	
5.2	Exposition résultant de la bourse commissariat 2023	
5.3	Prêts aux institutions	
6. Pı	ublications	37
7 Co	onservation et fonctionnement	30
7. CO 7.1	Protection des Biens Culturels	00
7.1 7.2	Encadrements - restaurations	
7.2 7.3	Prêts dans l'administration	
0 0-	ommunication	20
6. C(8.1	Site Internet dédié au FCAC	00
6.1 8.2	Lettres d'information	
6.2 8.3		
0.3	Réseaux sociaux	

Introduction de la responsable

du Fonds cantonal d'art contemporain

Durant l'année 2024, le Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC) a poursuivi les missions qui sont les siennes en se concentrant sur les points forts suivants:

- l'avancement du projet du Nomade, espace d'exposition itinérant;
- le récolement de la collection d'œuvres intégrées ;
- la transition organisationnelle suite à la démission de la directrice générale de l'OCCS;
- le renouvellement de la programmation du grand projet de commande publique intitulé Mire pour les gares du Léman Express;
- la poursuite du programme Neon Parallax, sur la plaine de Plainpalais, avec la tenue d'un jury pour deux nouvelles commandes;
- •une collaboration avec Présence Suisse pour deux commandes artistiques destinées à la Maison Suisse pendant les Jeux olympiques de Paris;
- la publication, avec la Fondation pour le Droit de l'Art, d'un guide des bonnes pratiques dans le domaine de la commande publique artistique, et l'organisation d'un workshop.

Par ailleurs, en 2024, le FCAC a collaboré avec le service de la culture pour la mise en place des nouveaux soutiens en lien avec la LPCCA.

Il a également participé à la mise en place d'un dispositif pilote confié à une association constituée pour l'occasion et intitulée Inarema (Incitation à la rémunération des artistes).

Rappel

En 2024, le FCAC est encore rattaché à l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS) et dépend du département de la cohésion sociale.

La loi relative au Fonds cantonal d'art contemporain (LFCAC – C 3 09) du 7 mai 2010 est la base légale sur laquelle se fonde le fonctionnement du FCAC. Une commission officielle, dite commission consultative (CC) du FCAC, se réunit trois fois par an pour donner ses préavis sur les dossiers relatifs à ses missions. Elle est renouvelée à chaque législature.

Selon la loi, le FCAC dispose d'un fonds propre affecté (FPA) au bénéfice d'une attribution annuelle, dans la règle, de 1,5 million de francs, accordée sous réserve du budget voté par le Grand Conseil.

Afin de répondre aux buts qui lui sont fixés dans le texte de loi, les activités du FCAC s'articulent autour de 3 grands axes:

- · la collection d'œuvres mobiles
- la commande publique
- •le soutien à la création*
- * Nota bene: l'équipe du FCAC gère, en plus des activités financées par son budget propre, trois soutiens à la création dont le financement ne ressort pas de sa ligne budgétaire, mais de celle de l'OCCS: l'aide à la production en vidéo et arts numériques, les bourses de recherche en art contemporain et l'attribution de l'atelier Berlin pour les 6 mois réservés aux plasticien.ne.s.

Ressources humaines

En termes de ressources humaines, le FCAC se compose en 2024:

- d'une responsable à 80 %
- •de trois collaboratrices scientifiques à 50 % chacune et d'une quatrième à 80 %, dont deux sous le statut d'employées
- •d'un régisseur à 50 %

Ces ressources humaines, 3,6 ETP, ne permettant pas de mener à bien toutes les missions confiées au FCAC, il est fait recours à des mandataires (2 en 2024) pour effectuer des missions spécifiques, et à des stagiaires pour venir en renfort du domaine de la commande publique.

Avec le vote du budget, les demandes de postes déposées par le FCAC ont été accordées pour 2025. Il s'agit de 0,9 ETP répartis ainsi: 0,5 ETP pour l'engagement d'une nouvelle collaboratrice scientifique, qui collaborait déjà avec le FCAC en tant que mandataire, et 0,4 pour la conservation, qui permettent d'augmenter de 20 % les deux collaboratrices scientifiques qui y travaillent, passant ainsi l'une et l'autre à 70 %.

1. Politique et stratégie

Entrée en vigueur des modifications de la LFCAC C 3 09

L'audit de performance n° 153 de la Cour des Comptes, de novembre 2019, sur le Fonds cantonal d'art contemporain et sur le Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève, relevait dans son constant n°8 que le FCAC avait prêté vingt-trois œuvres à des entités extérieures à l'Etat de Genève, notamment à des organisations internationales, ce qui n'était pas prévu par la base légale. Dans sa recommandation n°7, la Cour des Comptes recommandait alors « de redéfinir les institutions et entités pouvant bénéficier de prêts d'œuvres mobiles de la collection du FCAC ».

L'ajout d'une disposition légale relative aux institutions et entités pouvant bénéficier de prêts d'œuvres de la collection du FCAC permet de répondre à cette recommandation, mais également de pérenniser la stratégie de diffusion des œuvres développée par le FCAC. Cette modification permet d'ancrer dans la loi le prêt d'œuvres de la collection. La nouvelle formulation rend possible ce prêt d'œuvres aux entités stratégiques, dont font, entre autres, partie les organisations internationales, les entités privées, les communes et les musées et centres d'art internationaux. Un spectre plus large de lieux doit permettre au FCAC d'assurer sa mission de diffusion, en l'absence d'un lieu d'exposition permanent.

Par ailleurs, les dégradations et disparitions d'œuvres constatées lors des récolements de la collection ont fait durablement évoluer la gestion des prêts : il est important de réserver au FCAC le droit de refuser un prêt en cas de non-conformité des lieux aux règles de conservation de la collection. Les prêts sont donc désormais conditionnés à l'octroi de garanties satisfaisantes de conservation et de sécurité.

Les modifications de la LFCAC, adoptées le 1er septembre 2023, sont entrées en vigueur le 1er janvier 2024.

1.2 Le Nomade

Conformément à la feuille de route 2023-2028 du Département de la cohésion sociale (DCS), le FCAC a travaillé à la création d'une structure d'expositions mobile. Cette dernière accueillera des expositions d'art contemporain réalisées à partir des collections du FCAC, et constituera un outil supplémentaire de la politique d'accès à la culture menée par le canton. L'objectif de ce projet est double :

- •d'une part, encourager la participation culturelle du plus grand nombre;
- d'autre part, valoriser et rendre accessible les collections du FCAC (riches de plus de 6600 pièces, mais sans lieu d'exposition dédié).

Il s'agit d'aller à la rencontre des personnes n'ayant que peu l'occasion ou pas la possibilité de visiter des espaces traditionnels d'exposition (tout-petits, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité...). Le Nomade a également vocation à s'adresser largement au jeune public, via l'accueil de groupes scolaires.

Il s'agit de s'installer dans des communes suburbaines, mal desservies par les transports et/ou n'ayant pas d'infrastructure culturelle, ainsi que dans des quartiers défavorisés. Le Nomade développera un rythme lent pour permettre de véritables contacts avec la population. Il est envisagé une itinérance dans deux à trois lieux par an, avec une installation de plusieurs semaines dans chacun, autour d'une exposition commune.

Enfin, les activités qui y seront proposées contribueront au soutien à la scène artistique, notamment par l'attribution de bourses programmation et d'animation du dispositif, et par l'intervention d'artistes.

Le Nomade devra fournir les conditions de conservation et de sécurité indispensables aux collections, tout en offrant aux publics une découverte optimale d'œuvres et de pratiques artistiques. Après une étude approfondie des solutions testées par d'autres acteurs culturels, un container construit sur mesure semble être la forme la plus appropriée pour une telle structure mobile.

Durant le second semestre 2024, le FCAC a collaboré avec la Centrale commune d'achats (CCA) et l'Office cantonal des Bâtiments (OCBA) sur la question de l'élaboration du cahier des charges, du stockage du véhicule lorsqu'il ne circulera pas dans les communes, des autorisations de construire lors de son installation dans l'espace public, qui ne seront finalement pas nécessaires pour des durées inférieures à trois mois.

Parallèlement, le choix des communes dans lesquelles aura lieu prioritairement l'installation du Nomade sera orienté en se basant sur le rapport d'étude Cati-Ge, qui définit celles qui sont éligibles à la politique de cohésion sociale en milieu urbain (Meyrin, Vernier, Onex, Lancy, Carouge, Chêne-Bourg et Thônex).

Enfin, il a été déterminé que le financement de l'acquisition du container se fera via le crédit de programme sur la ligne des investissements du FCAC; des partenaires privés seront néanmoins recherchés pour alléger le budget du FCAC, afin de ne pas trop péjorer les nouveaux projets de commandes publiques artistiques qui émargent à la même ligne budgétaire.

1.3 **Collaboration avec Présence Suisse** pour les Jeux olympiques de Paris

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024, le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz a tenu à une présence affirmée de Genève pendant ce temps fort de la vie sportive, afin de valoriser non seulement la qualité de ses athlètes, mais aussi le dynamisme de sa scène artistique.

Après une première expérience très réussie au moment de l'Euro Foot 2016 à Paris, dans le cadre duquel une commande a été passée à Sylvie Fleury pour le grand néon Miracle, acquis ensuite conjointement par le canton et la Ville de Genève et installé depuis à l'entrée de la Nouvelle Comédie, qu'il illumine de sa lumière rose, le conseiller d'Etat a souhaité à nouveau donner une visibilité forte à des artistes genevois au moment d'un grand événement sportif.

Le Conseil fédéral a chargé Présence Suisse, unité du Département fédéral des affaires étrangères, qui gère notamment la participation de la Suisse officielle à de grandes manifestations internationales, de promouvoir le pays et de défendre ses intérêts lors des Jeux de Paris. C'est ainsi que Présence Suisse a développé la Maison Suisse, installée dans le jardin de l'Ambassade de Suisse en France pour la durée des Jeux.

Et c'est donc avec Présence Suisse que le Département de la cohésion sociale a établi un partenariat, par le biais d'un contrat de sponsoring.

Ce partenariat s'est articulé sur deux axes principaux : l'art contemporain et la danse urbaine.

Pour l'art contemporain, le FCAC a proposé sept artistes, mêlant les générations et respectant la parité : Delphine Reist, Thomas Liu Le Lann, Laure Marville, Sonia Kacem, Yoan Mudry, John Armleder et Mai-Thu Perret.

Deux artistes émergents ont été retenus, pour promouvoir la jeune scène genevoise. Thomas Liu Le Lann et Laure Marville. Des commandes leur ont été passées pour produire des œuvres destinées à être présentées dans la Maison Suisse.

Thomas Liu Le Lann a réalisé une vidéo de 22 minutes, intitulée Gym, qui passe en boucle et dans laquelle il présente facétieusement la figure de l'amateur. Laure Marville a pour sa part réalisé sept tentures intitulées Feux follets, dans lesquelles elle joue avec les images du pouvoir. Sur des fonds ornementaux aux couleurs chatoyantes, des textes, librement inspirés par deux autrices romandes chères à l'artiste, Corinna Bille et Alice Rivaz, évoquent de manière poétique l'identité suisse et le rôle de la femme.

Pour la clôture de l'événement, une discussion a été organisée entre les artistes et une jeune commissaire recommandée par le FCAC, Anne-Laure Peressin.



© Diane Daval

1.4 Transition organisationnelle

Suite à la démission d'Isabelle Gattiker, directrice générale de l'OCCS en début d'année, le secrétariat général du DCS a mandaté la société Codevelop pour accompagner l'OCCS afin de réfléchir sur sa gouvernance. Codevelop est spécialisée dans l'accompagnement à la réflexion et au changement au sein de structures complexes. La démarche proposée est celle de la co-construction, il s'agit donc d'une méthode participative.

L'accompagnement s'est fait en plusieurs étapes : un état des lieux : l'écoute et la mobilisation des équipes. par le biais de rencontres et de questionnaires; l'optimisation du fonctionnement général et la coconstruction du scenario le plus réalisable avec les cheffes et chef de services; enfin la communication des résultats aux équipes.

Il est ressorti de toute cette démarche qu'une nouvelle direction générale n'était pas la meilleure option et que le sport et la culture seraient séparés en deux services distincts. Restait à statuer sur le sort du service finances et logistique et du FCAC. quant à savoir s'il resterait rattaché à la culture ou serait directement relié au secrétariat général.

A l'issue de ce processus, un directeur des opérations a été nommé en la personne de Serge Mimouni. Les livrables de son mandat étaient, pour les parties en lien avec le FCAC et au cours du deuxième semestre 2024: le renforcement de la relation des services de l'OCCS avec le secrétariat général; l'identification d'une solution pour le service finances et logistique, qui a été dissout à l'automne, avec le rattachement des membres de son équipe au secrétariat général, au sport ou à la culture; l'accompagnement au changement organisationnel; et enfin l'identification d'une solution durable pour le FCAC.

Concernant le FCAC, une démarche de benchmarking a été menée pour voir à quels entité et département les fonds d'art étaient rattachés. Ainsi ce sont les cantons de Berne, du Valais, de Vaud et de Zurich qui ont fait l'objet d'analyse. Il en est ressorti que la plupart du temps, la commande publique artistique est reliée au département des constructions et des aménagements et que dans plusieurs cas la collection d'œuvres mobiles est gérée par le musée des beaux-arts. Nous avons également fait l'exercice avec la Ville de Genève.

Le FCAC est le seul service de tous les fonds d'art contactés à gérer à la fois la commande publique, la collection d'œuvres mobiles et les soutiens ponctuels, qui ailleurs dépendent directement du service de la culture.

1.5 **Formation InDesign**

Afin de produire des documents de communication de bonne présentation (dépliants et dossiers), plusieurs collaboratrices scientifiques, la responsable du FCAC et le chargé de communication ont suivi une formation InDesign, sous la forme de 4 modules de 3 heures.

2. Nouvelles acquisitions

Afin de mener à bien une politique d'acquisition articulée autour d'ensembles reflétant la diversité de la scène locale, constituée du travail des artistes genevois et nationaux confrontés à celui d'artistes internationaux grâce à la visibilité que leur donnent les expositions des musées, centres et espaces d'art genevois, les acquisitions se font sur proposition des membres de la commission consultative ou des collaboratrices du FCAC. Les préavis de la commission sont soumis au conseiller d'Etat, à qui revient leur validation finale.

La collection est pensée comme la constitution d'un patrimoine qui témoigne de la vitalité de la scène de l'art contemporain à Genève, y compris des expositions.

Néanmoins, afin de ne pas passer à côté de démarches artistiques n'intégrant pas ou que peu les réseaux de l'art contemporain (émergent.e.s, outsiders), il est important que les artistes puissent également solliciter le FCAC en envoyant des dossiers.

Ces dossiers sont examinés par l'équipe du FCAC, garante de la cohésion de la collection, qui sélectionne ceux qui seront discutés en séance, mais qui transmet également la liste de toutes les propositions reçues aux membres de la commission, qui peuvent ainsi, cas échéant, demander à en retenir d'autres.

2.1 **Achats**

Séance 1 12 février 2024



Lucia Di Luciano Minimal, 2023 acrylique et encre sur panneau de fibres de bois 25 x 25 cm © Serge Fruehauf



Lucia Di Luciano Minimal, 2023 acrylique et encre sur panneau de fibres de bois 25 x 25 cm © Serge Fruehauf



Natacha Donzé
Mapping and access (purple), 2024
acrylique sur toile
50 x 70 cm
© Julien Gremaud



Natacha Donzé
Mapping and access (gravity), 2024
acrylique sur toile
50 x 70 cm
© Julien Gremaud



Gilles Furtwängler
OUI, 2023
rooibos et acrylique sur papier coton
136,9 x 109,3 cm
© Julien Gremaud



Mathis Gasser *Arrival (Siberia)*, 2022 huile sur toile 240 x 155 cm © Serge Fruehauf



Tobias Kaspar
Hotel Lobby in Red, 2023
installation (œuvres d'art, objets
éphémères, articles vestimentaires)
dimensions variables © Tobias Kaspar Studio



Lou Masduraud Danse macabre (cabinet de contorsion), 2022 technique mixte 117 x 70 x 25 cm © Thomas Maisonnasse



Lou Masduraud Regard (P.O.V South east getaway), 2023 bronze coulé ornant un trou dans le mur, inox, perles

18 x 18 x 2 cm © Annik Wetter



Yoan Mudry Herarohy, 2023 acrylique et huile sur toile 110 x 160 cm © Serge Fruehauf

Séance 2 13 mai 2024



Marie Bette
Armure, 2020
velours, cellulose, gomme arabique, aluminium
180 x 122 x 109 cm
© BAK/Guadalupe Ruiz



Linus Bill et Adrien Horni Minolta A1 (magenta), 2022 sérigraphie acrylique sur toile, colle, vernis 200 x 140 cm © Studio Bergoend



Pauline Boudry et Renate Lorenz Kukeri III, 2021 Série And I Hold My Breath And feutre, cheveux artificiels, métal 300 x 200 cm © Annik Wetter



Clémentine Bruno Serpas Citybox, 2023 aluminium 50 x 50 x 17 cm © Tara Mour



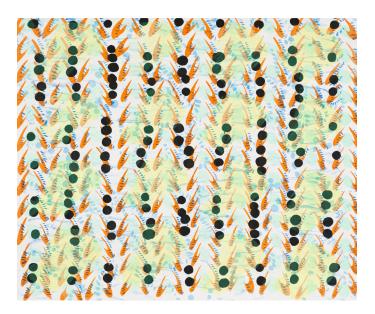
Liz Craft Lucie (blue sweater), 2022 papier mâché, tissu, fil de laine, bois 167 x 45 cm © FCAC



Gustave Didelot Entretien du pattern, 2023 huile sur toile 180 x 65 cm © Serge Fruehauf



Tishan Hsu Gray-Zone-11, 2024 médias mixtes sur papier Dura-Lar, cadre en acier poudré et verre acrylique 56 x 69 x 4 cm © Annik Wetter



Sonia Kacem textile/tapis II, 2024 lithographie couleur 41,5 x 50 cm © FCAC



Sonia Kacem textile/tapis III, 2024 lithographie couleur 41,5 x 50 cm © FCAC



Emmanuelle Lainé

We're that Little Extra Spice that Makes Existence Extra Nice, 2023-

impressions sur aluminium, lampes circulaires, roches anti-passage 350 x 280 x 200 cm © Emmanuelle Lainé



Anne Le Troter

La Pornoplante (Chapitre 2/3),

acier peint, câbles audio, bonnets de soutien-gorge, haut-parleurs, gaines tressées, boîte en acier thermolaquée, ampli, lecteur audio, bande-son 12', moquette javélisée 90 x 202 x 50 cm © Claire Dorn



Hunter Longe

Relic of an Evaporated Sea I, 2021 sélénite, LED clignotante, sable de magnétite, ciment de gypse, graphite 14,3 x 7 x 2 cm © Noé Cotter



Hunter Longe

Relic of an Evaporated Sea X, 2023 sélénite, LED clignotante, sable de magnétite, ciment de gypse, argile époxy, pigments, ciment de gypse, graphite 17,5 x 5,5 x 7 cm © Noé Cotter



Mai-Thu Perret

The Withered Tree Flowers in a Spring Beyond Time II, 2021 céramique émaillée 72 x 55 x 7 cm © galerie Francesca Pia



Marta Riniker-Radich
No Grace Period, 2021 (diptyque)
crayon, impression jet d'encre et
divers matériaux sur papier
29,7 x 21 cm chacun
© FCAC





Caroline Tschumi
Femme ville (Leporello 1), 2016-2017
feutre alcool et encre sur papier
20,5 x 325 cm
© Yann Bohac

Séance 3 12 décembre 2024



Giulia Essyad say you love me bitch, 2024 installation (24 iPhones, présentoirs, câbles, LEDS sur table) 90 x 250 x 128 cm © Sandra Pointet



Giulia Essyad Bubble, 2024 verre soufflé émaillé 18 x 12 x 12 cm © Sandra Pointet



Mai-Thu Perret Bible drawings I-XI, 2017 ensemble de 11 dessins, gouache, acrylique et crayon sur papier © galerie Francesca Pia



Maria Ribot, dite LA RIBOT
Walk The Authors 19, 2018-2024
installations, 19 chaises en bois pliantes,
pyrogravure, ruban adhésif, fil de fer,
texte au feutre sur mur en français et
espagnol
dimensions variables
© Guillermo Gumiel

2.2 Acquisitions conjointes FMAC/ FCAC dans le cadre de la BIM

Depuis 2024, une convention lie le Fonds cantonal d'art contemporain, le Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève (FMAC) et le Centre d'art contemporain dans le cadre de la Biennale de l'Image en Mouvement (BIM).

Cette convention porte sur un soutien financier de 40'000 francs annuels, soit de 80'000 francs par édition de la Biennale, de la part du FCAC, et ensuite d'acquisitions conjointes faites par les deux fonds portant sur des œuvres produites dans ce cadre avec un budget de 50'000 francs apportés par le FMAC.

Le choix des œuvres se fait dans le cadre d'une commission mixte FCAC et FMAC et les décisions finales sont prises par des deux magistrats en charge de la culture au canton et à la Ville.

Cette année, la commission mixte a porté son choix sur l'acquisition de la vidéo de Diego Marcon intitulée *La Gola*.



Diego Marcon
La Gola, 2024
Vidéo numérique transférée à partir d'un film 35 mm
22 min
sous-titres anglais, transcription française
Coll. FCAC/FMAC
© Diego Marcon

2.3 **Dons**



Christian Floquet Sans titre, 1986 croquis crayon et feutre sur papier millimétré 29,5 x 21 cm

Crédit photo : l'artiste

Don de l'artiste



Christian Floquet

Sans titre, 1987 dispersion vinylique sur papier 22 x 20,5 cm Crédit photo : l'artiste

Don de l'artiste



Maria Ribot, dite LA RIBOT Another pa amb tomàquet, 2002 vidéo format 4/3 caméra au poing 12' Ed. 11/25

Don de l'artiste

3. Commande publique

3.1 Réalisations et projets

MIRE – diffusion d'images en mouvement dans les gares du Léman Express

En 2020, le FCAC a officiellement inauguré le projet MIRE lancé en décembre 2019, le plus ambitieux programme d'art public jamais conduit par le Fonds depuis sa création, dans les cinq nouvelles gares du Léman Express (Lancy-Pont-Rouge; Lancy-Bachet; Genève-Champel; Genève-Eaux-Vives; Chêne-Bourg). Ce projet d'interventions artistiques est arrivé à la fin de son premier cycle d'existence et sera reconduit, toujours avec une programmation régulièrement renouvelée, dès 2025, pour une durée de 5 ans supplémentaires maximum.

La volonté du comité artistique est d'une part de commander des œuvres réalisées spécifiquement pour les gares à des artistes d'origines et de générations variées, qui ont des approches très différentes de l'image en mouvement (vidéo, images numériques, dessins animés, etc.), et d'autre part de valoriser le riche patrimoine genevois en matière d'art vidéo, en rendant accessibles à un large public des œuvres des collections publiques. Le nouveau

cycle permet également de mettre en valeur les près de 40 œuvres commandées jusqu'à présent dans le cadre de MIRE.

Afin de garantir le maintien du programme sur les 5 prochaines années (2025 à 2029), le FCAC a activement démarché les communes de Chêne et de Lancy, ainsi que la Ville de Genève, pour obtenir l'aide financière des communes concernées. Par le biais de l'association P3Art, il s'est également adressé à la Fondation Wilsdorf pour obtenir un soutien. Ces démarches ont porté leurs fruits, puisque tant Lancy que la Fondation Wilsdorf et - à terme - la Ville de Genève fournissent ou fourniront désormais un soutien financier non négligeable à MIRE.

Courant 2024, la programmation a permis de montrer au public genevois les œuvres nouvelles commandées aux artistes suivants (dont deux œuvres coproduites avec la Biennale de l'Image en Mouvement et une avec la Ville de Genève):



Sara Sadik O'Max World Vidéo couleur, 8'41", couleur, avec son, en boucle, 2023. Production: Fonds cantonal d'art contemporain © Serge Frühauf

Œuvre visible à Genève-Champel



Angelica Mesiti

Sidereal

vidéo couleur haute définition, 7', format 8:9, avec son stereo, en boucle, 2024.

Production: Fonds cantonal d'art contemporain et Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève

© Serge Frühauf

Œuvre visible à Chêne-Bourg



LaTurbo Avedon

Dual Reflection

Animation 3D, diptyque, vidéo, 9'33" par vidéo, 2024. Production: Fonds cantonal d'art contemporain

© Serge Frühauf

Œuvre visible à Chêne-Bourg



Studer / van den Berg

Défilé

Vidéo d'animation digitale, diffusion en diptyque, couleur, sans son, en boucle, 4'43", 2023.

Production: Fonds cantonal d'art contemporain © Serge Frühauf

Œuvre visible à Lancy-Bachet



Sara Bissen

That's not to say it's a losing game
Animation 3D, ensemble de 5 vidéos, 2', 4'55", 1'25", 4'36", 4' par vidéo, 2024.

Production: Fonds cantonal d'art contemporain © Serge Frühauf

Cette œuvre en 5 séquences était visible dans toutes les gares sauf Champel.



Shahryar Nashat *High Definition Workers* Vidéo couleur HD, sans son, 20'23", 2024 Production: Fonds cantonal d'art contemporain et Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève

© Serge Frühauf

Œuvre visible à Lancy-Pont-Rouge



Wu Tsang

Without form, and void Vidéo d'animation 3D, couleur, avec son, 13', 2024 Production: Fonds cantonal d'art contemporain © Serge Frühauf

Œuvre visible à Genève-Champel



Gabriel Massan

How Do I Get There? Animation, vidéo, diffusé en diptyque, 12'34", 2024 Production: Fonds cantonal d'art contemporain © Serge Frühauf

Œuvre visible à Lancy-Bachet



Laida Lertxundi

Double Séjour Situation

Film d'artiste, 16 mm transféré en numérique, collage digital, 10'12", 2024.

Production: Fonds cantonal d'art contemporain © Serge Frühauf

Œuvre visible à Chêne-Bourg

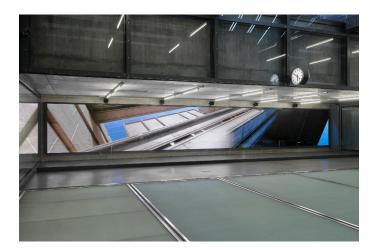


Gabriela Löffel

Nous n'avons pas besoin de nous connaître à l'avance vidéo HD en couleur, diptyque, sans son, 19'56" par vidéo, 2024 Production: Fonds cantonal d'art contemporain et Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève © Serge Frühauf

Œuvre visible à Chêne-Bourg

Dans le cadre de la BIM 2024:



Lawrence Lek

Empty Rider

video, 6'20", couleur, avec son, en boucle, 2023.

Production: Fonds cantonal d'art contemporain et Centre d'Art

Contemporain Genève © Serge Frühauf

Œuvre visible à Genève-Champel



Emmanuel Van Der Auwera

Bird

Vidéo, couleur, sans son, en boucle, 5'26", 2023.

Production: Fonds cantonal d'art contemporain et Centre d'Art

Contemporain Genève © Serge Frühauf

Œuvre visible à Lancy-Bachet

MIRE - médiation autour du programme

En octobre 2024, le FCAC a été invité par les TPG à présenter le programme MIRE lors du colloque annuel du Comité de l'Union Internationale des Transports Publics «Design & Culture» comme exemple réussi et emblématique d'intégration d'art contemporain dans un réseau de transports publics.

Mémorial de la Shoah

En août 2022, le FCAC a rejoint un groupe de travail préparant le concours d'une œuvre-mémorial qui verra le jour dans le parc de l'Ariana, à proximité de l'ONU, en mémoire de la Shoah et de ses millions de victimes. Ce projet a été initié par la CICAD et le Congrès juif mondial et il est mis sur pied conjointement par ces deux institutions et par le FMAC et le FCAC, l'installation du futur mémorial étant prévue sur des terrains propriété de la Ville et du canton de Genève.

Courant 2024, ce sont principalement des questions juridiques liées aux parties prenantes qui ont été discutées lors des séances de travail. Le cadre contractuel de la convention liant les Sponsors à la Ville et à l'Etat est en cours de validation. Ainsi, le calendrier de la réalisation du mémorial n'a pas encore pu être établi.

La production et l'installation des œuvres se feront courant 2025, pour un vernissage prévu à la toute fin de l'année 2025.



Projet de Dora Garcia, il y a un trou dans le réel. Vue de nuit.

Neon Parallax

La nouvelle phase de concours de Neon Parallax a eu lieu courant 2024, dans le but d'orner deux nouveaux toits par des enseignes artistiques lumineuses et a réuni un jury composé d'expert.e.s externes et d'expert.e.s lié.e.s aux Fonds d'art contemporain de la Ville et du canton. Les immeubles en guestion se situent au 2, avenue du Mail pour l'un et au 39, boulevard Georges-Favon pour l'autre.

Liste des artistes invité.e.s:

Av. du Mail 2: Riccardo Benassi; Jeremy Deller; Latifa Echakhch; Ryan Gander; Delphine Reist.

J. Deller et L. Echakhch n'ont malheureusement pas rendu leur projet dans les temps.

Bd. Georges-Favon 39: Alan Bogana; Dora Garcia; Sonia Kacem; R/M

Les quatre projets ont été rendus.

Les projets retenus:

Av. du Mail 2: Dora Garcia, avec son projet il y a un trou dans le réel

Εt

Bd. Georges-Favon 39: le duo R/M, avec son projet Ligne-de-linge



Projet de RM, Ligne-de-linge. Vue de nuit.

Fontaine aux nymphes – œuvre de Lou Masduraud à Thônex

Courant 2024, les travaux du parc de Marcelly qui accueillera l'œuvre de Lou Masduraud, lauréate d'un concours d'art public coorganisé par le FCAC et la commune de Thônex, sont en cours. Un important travail de paysagisme souhaité par Thônex a permis de redessiner la configuration de ce parc pour en faire un lieu accueillant et vivant. En décembre 2024, la fontaine de Lou Masduraud, intitulée *Fontaine aux* nymphes a pu être posée et reliée au réseau d'eau. L'inauguration de l'œuvre et du parc aura lieu au printemps 2025.



Lou Masduraud Fontaine aux nymphes, 2025 Monolithe de tuf, biotope de bryophytes, marbre, système hydraulique © L'artiste

Projet : Étude sur la question du genre et ses représentations par les œuvres d'art dans l'espace public

Depuis l'automne 2024, le FCAC participe à un groupe réévaluant les sculptures et installations artistiques placées dans l'espace public genevois. Initié par la Ville de Genève, ce projet d'étude des œuvres situées dans l'espace public sous l'angle des questions de genre, d'égalité et d'inclusion s'inscrit dans la volonté de la Ville de poser un regard actualisé sur son héritage culturel.

Elle fait suite à une série d'interpellations reçues ces dernières années par les communes de la part de la société civile ou d'associations, à propos de sculptures dérangeantes en termes de représentations, notamment des corps féminins, dans l'espace public. En tant qu'institution locale concernée par les mêmes enjeux, le Fonds cantonal d'art contemporain fait partie du groupe de travail et participe aux discussions et au mandat d'étude lancé dans ce cadre courant 2025.

Couche "Art dans l'espace public" sur le SITG

À l'automne 2024, le FCAC a pris contact avec les collègues du DT afin d'intégrer au SITG – le Système d'information du territoire à Genève, contenant des informations précieuses et multiples concernant notre canton – une couche disctincte pour géolocaliser et indiquer la présence d'œuvres d'art appartenant au FCAC intégrées aux espaces publics intérieurs et extérieurs.



Capture d'écran de la cartographie des oeuvres d'art dans l'espace public, qui sera accessible sur le site des SITG dès le 2e semestre 2025.

art&tram - signalétique de la dernière œuvre

En juin 2024, le Fonds cantonal a mandaté une designeuse industrielle pour concevoir un panneau de signalétique indiquant la présence du Beautiful Bridge (2023), œuvre du duo Lang/Baumann s'inscrivant dans le programme art&tram et installé dans le parc des Molliers, à Bernex.

La mandataire a dû penser une autre forme de signalétique que celle conçue pour les étapes précédentes par les étudiant.e.s de la HEAD-Genève, l'abribus de l'arrêt du tram «P+R Bernex » ayant déjà été investi par la commune.

Deux totems explicatifs seront installés sur la voie publique en 2025.

3.2 Conservation

Récolement des œuvres de la commande publique

Le récolement des œuvres dans l'espace public s'est déroulé tout au long de l'année 2024, avec l'aide de stagiaires. La majeure partie des œuvres a pu être récolée entre février et juillet 2024, le reste entre juillet et novembre 2024.

La mission s'est déclinée ainsi:

- Vérification physique l'état de conservation des œuvres, représentant de nombreux déplacements et prises de rendez-vous sur tout le territoire cantonal;
- Documentation photographique de toutes les œuvres observées:
- ·Saisie des informations dans la base de données Artplus, outil de gestion des collections:
- Pointage des problèmes de conservation et d'identification servant à la future campagne de restauration.

Ce travail a permis de pointer deux problématiques majeures au niveau de la conservation: certaines œuvres en métal et une grande proportion des œuvres en céramique sont en mauvais état. Toutes techniques confondues, ce sont 50 à 60 œuvres

au total dans l'espace public qui demandent une intervention, du simple nettoyage à des travaux de restauration complexes et coûteux.

Des demandes de devis de restaurations ont été lancées auprès de différents spécialistes. Cette situation demande une réflexion globale de la part du FCAC sur la priorisation des restaurations.

Restaurations

Courant 2024, le FCAC a fait restaurer ou a débuté la restauration des œuvres suivantes:

Paul Viaccoz (1953-2025) Phoros-Phos, 1989 - 1990 acrylique sur toile marouflée sur panneaux Hall de l'aula Frank-Martin

L'œuvre a été restaurée par Aurélia Chevalier. Un écarteur a été installé pour protéger les panneaux des possibles chocs (mobiliers, public, etc.).

Georges Calame (1930-1999) Stabile, 1984 acier devant le CMU, à Champel

L'œuvre a été restaurée par Metaloïd en juillet 2024 (ponçage partiel de l'œuvre, application d'une couche de fond antirouille, application d'une peinture de finition à 2 composants « anti-graffitis »).

Marie Velardi (née en 1977, Genève (Suisse)) Bienvenue sur la Terre, 2015 Verre feuilleté avec films vinyles, leds, bois, métal, ordinateur, système informatique Hall d'accueil de la Maternité des HUG

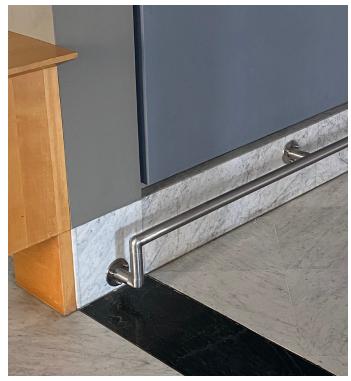
Sigmasix et Lumens8 ont globalement revu l'œuvre et remplacé les écrans et le système d'exploitation fin 2024.



Un des panneaux de l'œuvre *Phoros-Phos* après la restauration. © FCAC



L'œuvre *Stabile* après la restauration. © FCAC



Vue sur l'écarteur installé sous les panneaux de Paul Viaccoz. © FCAC

3.3 Droit et art dans l'espace public

Colloque et présentation de la publication Art dans l'espace public – Un guide des bonnes pratiques

Le résultat de plusieurs années de recherche, d'échanges et d'écriture a été célébré en mai 2024 dans l'auditoire du MEG, avec la publication du guide des bonnes pratiques coécrit par le FCAC et la Fondation pour le droit de l'art. L'événement a fait l'objet d'un colloque d'une demi-journée, avec conférences, tables rondes et vernissage du livre, et a rassemblé des professionnel.le.s de l'art, représentant.e.s d'entités publiques et privées de toute la Suisse.

L'artiste Thomas Hirschhorn, invité pour la conférence du soir, a clos l'événement par une passionnante présentation de son travail dans l'espace public.



L'artiste Thomas Hirschhorn durant le colloque © FDA



Vue du public © FDA



Verrée après l'évènement © FDA

4. Soutien à la création

4.1 Aides à la production en art contemporain

Les aides à la production en art contemporain sont apportées sur préavis de la commission consultative du FCAC, validés par le conseiller d'État.

Ces aides s'adressent prioritairement aux artistes genevois.es ou résidant légalement dans le canton, en vue d'une exposition, localisée sur le ou hors du canton de Genève. Elles peuvent également être attribuées aux structures genevoises sans but lucratif, produisant le travail d'artistes genevois.es, confédéré.e.s ou étrangers.ères.

En 2024, l'aide à la production en art contemporain a permis de soutenir **21 projets** de production d'œuvres pour des expositions à Genève, New York, Lausanne, Appenzell, Rapperswill, Carouge, Bienne, Langenthal, Bienne, Bâle, Milan, Freiburg im Breisgau et Venise.

Ces soutiens ont permis d'aider: Bastien Gachet, Shuang Li, Alfredo Aceto, Sophie Conus, Lucas Erin, Mathias Pfund, Guy Meldem, Luis Carlos Tovar, Lou Masduraud, Jérôme Leuba, Caroline Schattling Villeval, Viola Poli, Damien Julliard, Axelle Stiefel, Nils Trannois et Camille Dumond; ainsi que les expositions collectives: *Plattform 24* (Kunstmuseum Appenzell), *En transformation* (ancienne tannerie Turbigo, Milan) et *Lovesongs for Plants: an Arcane Evolution* (Espace Labo, Genève).

4.2 Aides à la production en vidéo

Ligne budgétaire OCCS, hors budget FCAC, mais gérée par l'équipe du FCAC.

Il s'agit d'un soutien spécifique aux artistes plasticiens. nes travaillant dans le domaine de la vidéo pour la production d'œuvres. Les préavis sont donnés par la commission consultative du FCAC, validés par le conseiller d'État.

Cette ligne a permis de soutenir **12 projets** en 2024, projetés à La Chaux-de-Fonds, Genève, Lacoux, Carouge, Cordoue, Nottingham et sur le web.

Elle a permis d'aider les artistes suivant.e.s: Alexandre Joly, Romane Chabrol Prudent, Gaël

Grivet, Jonas Van Holanda, Alberto Martin Menacho, Filippo Filliger, Nicolas Cilins, Ramaya Tegegne, Keiko Machida, Vicente Lesser, Théo Pesso et la plateforme d'œuvres sonores online Joyfully Waiting.

Par ailleurs, chaque année, un soutien de 40 000 CHF est accordé au Centre d'Art Contemporain pour la production de vidéos montrées à l'occasion de la BIM (Biennale de l'Image en Mouvement).

Jusqu'à présent soutenues par le FCAC, les subventions à la création numérique sont maintenant gérées conjointement par les services de la culture du canton et de la Ville de Genève, concrétisant ainsi les engagements en termes de cofinancement de la création prévus par la Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA).

4.3 Bourses pour les jeunes diplômé.e.s de la HEAD

Ces bourses, d'un montant total de 60 000 CHF, sont attribuées par deux jurys distincts, l'un pour les arts visuels, l'autre pour le design, avec une répartition égale entre les deux domaines. Elles sont destinées exclusivement aux diplômé.e.s de la HEAD – Genève ayant obtenu leur diplôme dans l'année académique précédent le concours, avec pour objectif de soutenir la réalisation d'une recherche personnelle et le démarrage d'un projet professionnel. La sélection se fait sur la base de dossiers qui exposent et argumentent les intentions des jeunes artistes et designers.

Depuis 2009, les bourses se prolongent par la présentation des travaux dont elles ont permis et soutenu la réalisation, à travers leur exposition et par des textes critiques rédigés par des professionnel. le.s.

Afin de ne plus avoir de décalage entre les jurys, qui se tenaient traditionnellement en décembre, et le budget sur lequel sont imputés les montants, les dates des jurys ont été déplacées au début de l'année 2025, ce qui permet d'aligner les deux calendriers, concours et ligne budgétaire dévolue aux bourses.

De la même façon, les deux expositions de présentation des travaux réalisés par les jeunes artistes et designers lauréat.e.s, distinctes selon leurs domaines, ont été planifiées en janvier 2025.

4.4 Bourses de recherche en art contemporain

La création de ces nouvelles bourses en 2022 a répondu aux besoins exprimés par la scène de l'art contemporain pendant la crise du Covid.

Il s'agit d'un soutien spécifique aux artistes du domaine des arts plastiques en mettant à disposition des bourses de recherche, dans les phases de réflexion et d'expérimentation qui précèdent l'élaboration d'un projet, sans aboutir nécessairement à la production d'œuvres ni à leur exposition. Cette phase de recherche peut, par exemple, nécessiter des déplacements ou un perfectionnement hors canton ou à l'étranger, la mise en œuvre de savoirfaire ou de technologies particulières ou encore l'achat ou l'étude de matériel.

Un montant annuel global de 30000 CHF leur est réservé, pour l'attribution de six bourses de 5000 CHF.

En 2024, grâce à un reliquat de budget sur les aides à la production, ce sont exceptionnellement 9 bourses de 5 000 CHF qui ont pu être attribuées.

Les lauréat.e.s 2024 sont: Helena Bosch Vidal, Giulia Essyad, Vianney Fivel, Sylvain Gelewsky, Camille Kaiser, Isabelle Klaus, Léonie Marion, Yoan Mudry et Eloïse Vo.

4.5 Bourse pour un commissariat d'exposition

Cette bourse, créée en 2013, puis suspendue, a été reprise en 2019, grâce à la mise en ligne de l'inventaire. Son objectif est de diffuser et de valoriser la collection du Fonds cantonal d'art contemporain. Des œuvres d'autres collections peuvent venir étoffer les propositions. Afin de diffuser la collection sur tout le territoire du canton, des partenariats sont mis en place avec les communes genevoises qui disposent d'espaces d'exposition.

En 2022, le mode d'engagement des commissaires a été modifié. Il s'agissait jusque là d'un concours ouvert. Au vu du peu de candidatures et de leur qualité très inégale, la décision a été prise au sein de la commission consultative et validée par la hiérarchie, de procéder désormais sur invitation directe.

En 2024, c'est le commissaire Jean-Rodophe Petter qui a été invité. Jean-Rodolphe Petter est curateur, historien de l'art et auteur suisse. Il vit et travaille entre la Suisse romande -actuellement codirecteur du Centre d'Art La Meute (CALM) à Lausanne-, Paris et Londres. Ses recherches portent notamment sur la formulation esthétique et conceptuelle d'idées en faveur de l'égalité et de l'inclusion, avec un accent sur le rôle que la culture hip-hop a joué sur la scène de l'art contemporain au début des années 1980.

Le projet qu'il propose sous le titre de Climate Fiction sera présenté au musée de Carouge, du 12 juin au 31 août 2025.

4.6 Atelier Berlin

Ligne budgétaire OCCS, mais gérée par le FCAC, pour l'attribution de l'atelier du canton de Genève durant le premier semestre de l'année 2025. représentant 6 mois de résidence et l'attribution d'une bourse en espèce.

Lauréate: Zoé Tullen.

Née à Genève, Zoé Tullen y est basée, après avoir été diplômée de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs de Paris en 2019.

Elle s'exprime à travers l'installation et plusieurs médiums tels que la peinture digitale, la sérigraphie ou l'animation 3D. Elle manipule ces différents outils dans la continuité d'un geste intimement lié à la peinture. Son travail questionne le rapport enchevêtré de la matière et sa nature au contact des technologies numériques, à l'interstice des mondes physiques et digitaux.

5. Expositions

Le Fonds cantonal ne disposant pas d'un espace d'exposition propre, il doit chercher chaque année des opportunités et des partenariats pour présenter les œuvres de la collection.

5.1 Expositions organisées par le FCAC

Artgenève

En 2024, comme chaque année, le FCAC a présenté un stand à Artgenève.

Dans ce cadre, le choix des œuvres s'est fait autour de la figuration et de deux mediums, la peinture et le dessin. La peinture de Julien Ceccaldi, Solito Seeing Stars (2022), en était la pièce centrale, traduisant un état du monde en crise, duquel les individus, repliés dans leur sphère domestique, cherchent à s'échapper par la rêverie ou par les écrans, et qu'illustrent également les œuvres des autres artistes présentés sur le stand.

En écho, un ensemble de peintures et de dessins d'artistes romands, confinant à l'abstraction, laissait entrevoir un monde onirique, exubérant, vibratoire et réenchanté, dans leguel la réalité matérielle est transfigurée jusqu'à se dissoudre.

La liste des artistes était la suivante: Alfredo Aceto, Mathis Altmann, Ericka Beckman, Nina Childress, Julien Ceccaldi, Guillaume Dénervaud, Gustave Didelot, Vidya Gastaldon, Thomas Liu Le Lann, Marius Margot, Fabian Marti, Gabriel Nunige, Alan Schmalz, Jean-Frédéric Schnyder, Greg Parma Smith et Jean-Michel Wicker.



Vue du stand à Artgenève 2024. © Serge Frühauf



Les œuvres de Julien Ceccaldi et Mathis Altmann sur le stand Artgenève 2024.

© Serge Frühauf



L'œuvres de Fabian Marti sur le stand Artgenève 2024. © Serge Frühauf

5.2 Exposition résultant de la bourse commissariat 2023

En 2023, la Bourse pour un commissariat d'exposition a été attribuée à Marjolaine Lévy. Docteure en histoire de l'art contemporain, elle enseigne à l'Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne à Rennes. Critique d'art, elle est l'auteure de nombreuses études consacrées à des artistes contemporains et elle mène également une activité régulière de commissaire d'exposition indépendante.

L'exposition, intitulée Maison témoin, s'est tenue à la Villa Dutoit du 29 août au 13 octobre 2024.

Marjolaine Levy, a proposé avec Maison témoin une exposition imaginée à partir de 35 œuvres de la collection du Fonds cantonal d'art contemporain. Elle a proposé un accrochage qui prenait en compte le caractère domestique de la Villa Dutoit et invitait le public à découvrir l'intérieur d'une collectionneuse imaginaire.

Sous une apparente tranquillité, Maison témoin révélait, par les œuvres choisies, une «inquiétante fantôme étrangeté » nourrie par le de collectionneuse dont la silhouette apparaissait dans le reflet d'un miroir.



L'œuvres de Christian Gonzenbach à la Villa Dutoit. © Serge Frühauf



L'œuvres de Paul Delapoterie à la Villa Dutoit. © Serge Frühauf



Les œuvres de Wade Guyton, Yvan Rouiller et Yves Boucard à la Villa Dutoit. © Serge Frühauf

5.3 Prêts aux institutions

Au cours de l'année 2024, 60 œuvres de 52 artistes ont été montrées dans les institutions suivantes:

- Palexpo, ArtGenève : 9 œuvres de 8 artistes ;
- HiFlow: 6 œuvres et 1 série des artistes Luc Berthet, Alex Hanimann, Jean Crotti, Patricia Glave, Laurent Faulon, Lorenz/Boudry;
- Bourse commissariat, Villa Dutoit: 32 œuvres, 28 artistes:
- Centre culturel La Moneda: 3 dessins de José Venturelli:
- •Bally Foundation: une installation de Lou Masduraud:
- FMAC: une installation de Timothée Calame:
- •Centre d'art Bienne: une œuvre d'Olivier Mosset:
- Ecolint: 3 œuvres et une série de John M Amleder, Pasacal Berthoud, Natacha Anderes;
- •Kunstmuseum Soleure: une série de Marie Velardi:
- •Le Palais (off space Neuchâtel): une série de Marie Velardi.
- MAH: 1 vidéo de Fischli/Weiss

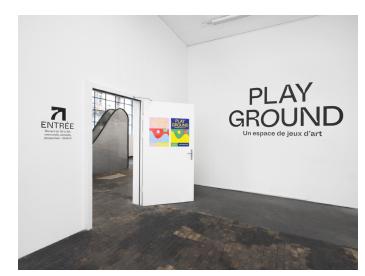


Lou Masduraud, Active Substances Fountain, Active Substances Series, 2018. Vue de l'exposition Arcadia, Bally Foundation, Lugano, Switzerland, 2024-2025.

© Andrea Rossetti

Par ailleurs, 20 œuvres de 9 artistes accrochées en 2023 étaient encore visibles en 2024 :

- Fondation Opale Lens: 2 œuvres de Fabrice Gygi;
- MAMCO/CAC, Playground: œuvre d'Alexia Turlin;
- MAMCO: une œuvre de Klara Kuchta
- Kunstmuseum/Kunsthalle Appenzell: œuvres de Liz Craft;
- Société Générale Private Banking Suisse: 13 œuvres de 5 artistes.



Vue de l'œuvre d'Alexia Turlin dans l'espace Playground au MAMCO/CAC, 2023-2024.

© Julien Gremaud

6. Publications

Art dans l'espace public. Un guide des bonnes pratiques

La publication rédigée par le FCAC et la Fondation pour le Droit de l'Art (FDA) à la suite du travail collaboratif visant à réfléchir aux contours juridiques de l'art dans l'espace public a vu le jour en 2024. Ce livre, téléchargeable ici, est un guide des bonnes pratiques à l'usage de toute personne travaillant à un projet d'art dans l'espace public. Avec une série de recommandations et l'identification des questionnements clés tant juridiques que « métier », c'est un outil sur lequel s'appuyer pour tous les projets, avant, pendant et après leur réalisation.

Art dans l'espace public Kunst im öffentlichen Raum Arte nello spazio pubblico Expertise professionnelle Fachliche Expertise und rechtliche Empfehlungen Consulenza professionale e consigli legali

Première de couverture de l'ouvrage Art dans l'espace public: un guide des bonnes pratiques.

Conception graphique: TM David Mamie, Nicola Todeschini

Les Concours d'art à Genève du XVIIIe siècle à nos jours,

Actes du colloque du 16 septembre 2022, sous la direction de Frédéric Elsig

En 2022, le FCAC a pris part au colloque organisé à la Société des Arts par le professeur Frédéric Elsiq pour retracer l'histoire et l'évolution des concours d'art à Genève dès le XVIIIe siècle. Le volume publié par Georg Éditeur revient ainsi sur ces concours et se focalise notamment sur les concours de la Société des Arts et ceux de l'Institut national genevois, avant d'aborder ceux qu'organisent les Fonds de la Ville et du canton de Genève. Dans une perspective actuelle, l'ouvrage vise à comprendre les dynamiques et les enjeux qui alimentent, aujourd'hui encore, les concours d'art genevois.



Première de couverture de l'ouvrage Les concours d'art à Genève du XVIIIe siècle à nos jours. Ed. Georg Éditeur

7. Conservation et fonctionnement

Grâce à l'engagement d'une mandataire, la saisie de l'inventaire a pu suivre le rythme des séances d'achat.

7.1 Protection des Biens Culturels

Suite à la recommandation n°12 de l'audit de la Cour des comptes, le FCAC a débuté une large réflexion sur la Protection des Biens Culturels (PBC), en conformité avec la Loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, de catastrophe ou de situation d'urgence (LPBC). Si toutes les collections du Fonds sont déjà classées d'importance nationale (objets A) dans l'inventaire des biens culturels, une liste d'une centaine d'œuvres prioritaires en cas de sinistre a été réalisée à la fin 2021.

En 2024, chaque lieu de stockage de la collection du FCAC aux Ports-francs a été équipé d'un chariot, contenant du matériel de première intervention en cas de sinistre. Ce matériel a pour vocation de protéger les œuvres (ex. couvertures ignifugées, coussins absorbants), comme les personnels (ex. gants, casques, masques et combinaison), mais aussi d'assurer le traitement post-sinistre, à travers le nettoyage des espaces, l'identification et le tri des œuvres.

Par ailleurs, un plan d'intervention, comprenant un organigramme des équipes à mobiliser, est en cours de réalisation.

7.2 Encadrements - restauration

Nombres d'encadrements : 28 œuvres

Nombres de restaurations: 14 œuvres

7.3 Prêts dans l'administration et partenariats

En 2024, 10 emprunteurs différents ont bénéficié de prêts d'œuvres du FCAC pour un total de 67 œuvres.

Par ailleurs, suite au récolement de 2023, 11 prêts ont été renouvelés en 2024 pour un total de 63 œuvres.

8. Communication

8.1 Site Internet dédié au FCAC

L'ouverture en 2019 d'un site dédié au FCAC a constitué une étape décisive pour sa communication générale.

Il permet de présenter:

- •le FCAC dans son histoire et ses missions:
- •les soutiens qu'il propose, avec des liens hypertextes qui renvoient directement aux documents à remplir par les porteur.euse.s de projet;
- la collection, avec un accès à l'inventaire en ligne, injecté par tranches progressives, comportant des textes qui commentent certaines des œuvres :
- la commande publique, avec la présentation de quelques projets importants ;
- les expositions et publications;
- · les actualités.

Il est régulièrement mis à jour.

La mise en ligne progressive de la collection offre non seulement au public le plaisir de parcourir les œuvres d'art qui la constituent, mais aussi un outil indispensable aux professionnel.le.s. Les œuvres gagnent ainsi en visibilité, tant virtuelle que physique, puisque l'accès facilité à l'inventaire entraîne davantage de demandes de prêts.

Au 31 décembre 2024, le nombre de fiches en ligne se monte à 3586 fiches pour 1139 artistes.

8.2 Lettre d'information

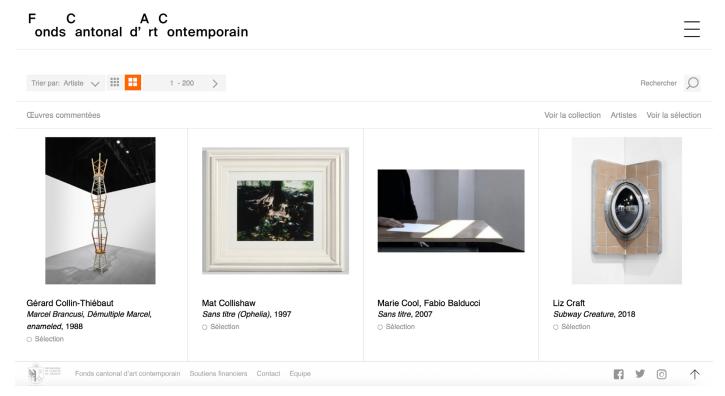
Dans le but d'améliorer sa communication, le Fonds cantonal d'art contemporain a lancé sa newsletter en 2021. La périodicité de la lettre d'information est variable selon les actualités à annoncer ou les informations à communiquer.

En 2024, 6 newsletters ont été envoyées, comportant 5 à 6 rubriques, mais aussi des actualités plus relevantes dans 4 lettres d'information de l'OCCS.

8.3 Réseaux sociaux

En plus du site dédié, l'utilisation des réseaux sociaux permet de communiquer les actualités du FCAC :

Sur Instagram @ge_culture



Capture d'écran de la collection en ligne



Capture d'écran du compte Instagram @ge_culture